

## Agir pour un monde plus juste septembre 2021

### République Démocratique du Congo. : Je demande justice et réparations pour les victimes de Kisangani.

Les guerres du Congo (1996-97 et 1998- 2003) sont méconnues dans les pays développés. Seule est connue la première guerre à travers le massacre des tutsis par les hutus. En 1994, après le génocide des tutsis au Rwanda, le conflit s'est déplacé et développé en RDC dans la province du Kivu avant de se généraliser. Des guerres très complexes qui ont impliqué neuf pays africains et une trentaine de groupes armés et fait plus de 5 millions de morts directs ou indirects. L'enjeu est politique certes, mais surtout économique : le contrôle des immenses richesses du sous-sol congolais.

A Kisangani en juin 2000, les armées rwandaises et ougandaises se sont violemment affrontées durant six jours pour le contrôle de Kisangani et des mines d'or et de diamants des environs. Le rapport Mapping publié en 2009 recense les incidents violents (617) commis sur le territoire de la RDC entre mars 1993 et juin 2003 et parle de la « guerre des six jours » pour caractériser les conflits violents autour de Kisangani et de ses environs. Entre 244 et 760 civils tués, les associations locales parlent de plus de 1000 morts. Prix Nobel de la paix 2018, le docteur Denis Mukwege – qui soigne des victimes de violences sexuelles utilisées comme arme de guerre – se bat contre l'impunité des crimes commis en RDC entre 1993 et 2003.

Plus de 20 ans après comme pour le rapport Mapping, un silence étourdissant, une amnésie surprenante et il ne reste plus que les blessés, les handicapés, une ville dévastée et des habitants avec ce traumatisme toujours présent. Or certains dirigeants congolais en poste aujourd'hui ont participé et tiré parti de ces affrontements !!!

Cet épisode sombre refait surface à travers un film « en route pour le milliard » qui raconte comment un groupe de victimes et d'handicapés de ce conflit ont décidé de rejoindre Kinshasa à 1700 kilomètres de là pour demander réparation (le milliard). Leur défi : 1700 kilomètres sur une barge surchargée, puis comment se faire entendre dans la capitale. Documentaire qui sortira en salle le 29 septembre 2021 et dont l'ACAT France est partenaire.

Pour lutter contre l'amnésie et le silence, pour aider les victimes. Ajoutons notre action pour demander au nouveau président Felix Tshisekedi de s'emparer de la question des réparations. [Je demande justice et réparations pour les victimes de Kisangani | ACAT France](#)

### Quand les événements s'entrechoquent.....

La convention de Genève fête cette année son 70° anniversaire. Ce texte est un enjeu capital pour fixer et définir les règles essentielles du droit humanitaire et préciser les obligations du pays c'est-à-dire de traiter équitablement et dignement des réfugiés :

*« Un réfugié est une personne qui se trouve en dehors du pays dont elle a la nationalité ou dans lequel elle « réside » et qui, du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social déterminé ou de ses opinions politiques craint, avec raison, d'être persécutée. Le réfugié ne peut pas retourner dans son pays sans risque majeur pour sa vie ou sa liberté. »* Le pays d'accueil lui doit protection.

*« Un demandeur d'asile est une personne qui sollicite une protection internationale hors des frontières de son pays, mais qui n'a pas été reconnue comme réfugié. »*

Au vu des catastrophes actuelles liées aux dérèglements climatiques et au déchainement d'une violence meurtrière en Syrie en République démocratique du Congo, en Mozambique, les effectifs de réfugiés et de migrants augmentent fortement, (281 millions de migrants vivant hors de leur pays d'origine en 2020, et plus de 82 millions de réfugiés).

Ceux qui fuient le font généralement dans les pays proches de leur pays d'origine, souvent des pays en développement où la solidarité est grande. Ce n'est pas le cas des pays riches où la question n'est pas de savoir qui sont les réfugiés, mais qui veut bien les accueillir. Tout en proclamant leurs bonnes volontés, les responsables politiques de pays riches ont développés toute une série de réglementations, de procédures, de tracasseries administratives visant à compliquer l'accueil et l'intégration de ces réfugiés et migrants. Ceci s'est vérifié avec la décision de supprimer la circulaire Kaboul qui permettait à des Afghans réfugiés d'obtenir la protection subsidiaire Cette décision de la Cour National du droit d'Asile (CNDA) de supprimer cette aide doit être revue au regard des événements récents. [Cf le communiqué de l'ACAT-France du 21/07/2021](#)

Il faut aussi que les afghans placés en centre de rétention à la suite du refus de leur demande d'asile, puissent aussi être libérés, que le transfert des afghans vers d'autres pays européens soit arrêté et que les déboutés, ayant fait une démarche vers un autre pays européen (procédure Dublin), ne soient pas traités avec la même rapidité que les autres « dublinés ». Des grandes intentions à la réalité du terrain, tout reste à faire.....

### Prière

Que le Seigneur notre Dieu vous bénisse et vous garde, qu'il emplisse votre cœur de tendresse et votre âme de joie, vos oreilles de musique et vos narines de parfum, et votre langue d'un cantique qui donne visage à l'espérance.

Que Jésus Christ, qui est l'eau vive, soit derrière vous pour vous protéger, devant vous pour vous guider, à vos côtés pour vous accompagner, en vous pour vous consoler, au-dessus de vous pour vous bénir.

Que l'Esprit qui donne la vie, respire en vous pour sanctifier vos pensées, agisse en vous pour sanctifier votre travail, attire à lui votre cœur pour le sanctifier et vous faire aimer ce qui est saint, vous fortifie pour que vous défendiez ce qui est saint. Qu'il établisse sa demeure en votre cœur, qu'il y arrose ce qui est sec et y réchauffe ce qui est froid, qu'il allume au plus profond de vous le feu de son amour, et vous accorde une foi véritable, une ferme espérance, un amour sincère et parfait.

Que Dieu qui nous apprend à nous accueillir les uns les autres, et qui nous appelle à pratiquer l'hospitalité, nous accorde la paix et la sérénité alors que nous avançons sur le sentier de l'Unité chrétienne.